



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 8 avril 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, PICHARD, HANOT, PASSION, RAIMONDI

**Absents ayant donné procuration** : DRULIOLLE procuration à GIUDICI, GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance.

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

#### **23) Vote du CFU (rapporteur P. BEUGUEHO)**

**Publication**  
08/04/2026

**Vu** le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment l'article L.1612-12 ;  
**Vu** le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 de la commune de Mécleuves ;  
**Vu** le CFU 2025 de la commune de Mécleuves ;

**Dépôt en**  
**Préfecture**  
08/04/2026

**Considérant** que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;  
**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

**Affichage**  
08/04/2026

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**Convocation**  
31/03/2026

**Considérant** les dispositions de l'article L. 1612-31 du CGCT qui prévoient que « le maire présente annuellement le compte financier unique à l'assemblée délibérante, qui en débat sous la présidence de l'un de ses membres. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

**Considérant**, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre CFU et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

**Considérant** que, dans ce cadre, Monsieur le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Monsieur Philippe BEUGUEHO ;

**Considérant** le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :



Commune de Mécleuves

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Section de Fonctionnement :

Dépenses :	654 341,67 €
Recettes :	858 360,17 €
Solde des réalisations de l'exercice 2025	204 018,50 €
Résultats antérieurs reportés	484 847,42 €
Résultat de clôture	688 865,92 €

### Section d'Investissement :

Dépenses :	227 176,14 €
Recettes :	824 307,28 €
Solde des réalisations de l'exercice 2025	547 131,14 €
Résultats antérieurs reportés	- 609 563,09 €
Résultat de clôture	- 62 431,95 €

### Restes à réaliser :

Dépenses :	680 000 €
Recettes :	275 000 €
Solde des RAR	- 405 000 €
Besoin de financement	- 467 431,95 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, monsieur le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Mécleuves
- Donne pouvoir à monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 14  
Votes Contre : 0  
Abstention : 1

Le Maire,  
Philippe MANZANO





Commune de Mécleuves

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 8 avril 2026**

**A 20h00**

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, PICHARD, HANOT, PASSION, RAIMONDI

**Absents ayant donné procuration** : DRULIOLLE procuration à GIUDICI, GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance.

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### **24) Affectation des résultats de 2025 en 2026 (rapporteur P. MANZANO)**

Publication  
08/04/2026

Dépôt en  
Préfecture  
08/04/2026

Affichage  
08/04/2026

Convocation  
31/03/2026

Il ressort de l'examen du Compte Financier Unique :

Un excédent de fonctionnement de	688 865,92 €
Un solde d'exécution d'investissement de	- 62 431,95 €
Restes à réaliser 2025 :	
Dépenses :	680 000 €
Recettes :	275 000 €
Solde des restes à réaliser	- 405 000 €
Besoin de financement	- 467 431,95 €

Le conseil municipal, après délibération, décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Au compte 1068 du budget primitif 2026 la somme de	467 431,95 €
- Au compte R 002 report à nouveau en recettes de fonctionnement :	221 433,97 €

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0

Le Maire,  
P. MANZANO







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 8 avril 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, PICHARD, HANOT, PASSION, RAIMONDI

**Absents ayant donné procuration** : DRULIOLLE procuration à GIUDICI, GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance.

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### 25) Vote des taux des impôts directs locaux (rapporteur P. MANZANO)

Publication  
08/04/2026

Dépôt en  
Préfecture  
08/04/2026

Affichage  
08/04/2026

Convocation  
31/03/2026

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux communaux 2025.

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :
  - *taxe foncière sur les propriétés bâties* : 27,49 %
  - *taxe foncière sur les propriétés non bâties* : 42,23 %
  - *taxe d'habitation* : 10,71 %
- Charge Monsieur le Maire :
  - de notifier cette décision aux services préfectoraux
  - de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Le Maire,  
P. MANZANO



Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

**Séance du 8 avril 2026**

**A 20h00**

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, PICHARD, HANOT, PASSION, RAIMONDI

**Absents ayant donné procuration** : DRULIOLLE procuration à GIUDICI, GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

#### **26) Vote du Budget Primitif 2026 (rapporteur P. MANZANO)**

Publication  
08/04/2026

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le budget primitif 2026.  
Le conseil municipal, après délibération :

Dépôt en  
Préfecture  
08/04/2026

- Adopte le Budget Primitif 2026, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : D/R 1 034 241 €  
Section d'investissement : D/R 1 372 504 €

Affichage  
08/04/2026

Convocation  
31/03/2026

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0

Le Maire,  
Philippe MANZANO







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

**Séance du 8 avril 2026**

**A 20h00**

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, PICHARD, HANOT, PASSION, RAIMONDI

**Absents ayant donné procuration** : DRULIOLLE procuration à GIUDICI, GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

#### **27) Salle polyvalente : avenant KAUFFMANN (rapporteur P. BEUGUEHO)**

Publication  
08/04/2026

*Cette délibération complète la délibération n° 48 du 7 octobre 2025.*

Dépôt en  
Préfecture  
08/04/2026

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal l'avenant n° 1 de la société KAUFFMANN, lot n°4 ELECTRICITE pour un montant de 1 568.70 € H.T concernant les travaux d'aménagement d'une cantine périscolaire et l'aménagement thermique de la salle polyvalente du Lanceumont.

Affichage  
08/04/2026

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte l'avenant n°1 de la société KAUFFMANN, lot n°4 ELECTRICITE pour un montant de 1 568.70 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents et régler les factures correspondantes.

Convocation  
31/03/2026

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0

Le Maire,  
Philippe MANZANO







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

### Séance du 8 avril 2026

### A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, PICHARD, HANOT, PASSION, RAIMONDI

**Absents ayant donné procuration** : DRULIOLLE procuration à GIUDICI, GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### **28) Election des membres de la commission appel d'offres (CAO) (rapporteur P. MANZANO)**

Publication  
08/04/2026

Dépôt en  
Préfecture  
08/04/2026

Affichage  
08/04/2026

Convocation  
31/03/2026

Le Maire informe le conseil municipal du courrier reçu de la Préfecture au sujet de la composition de la commission d'appel d'offres.

Vu les articles L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Considérant que Monsieur le Maire, Philippe MANZANO, est le président de la commission d'appel d'offres ;

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix :

- Procède à l'élection de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Les résultats de l'élection sont :

- Membres titulaires : Sophie REMY, Thierry BERTRAND, Francis GIUDICI
- Membres suppléants : Emilie FRITZINGER, François PIERRON, Sandrine RAIMONDI

Le Maire,  
Philippe MANZANO

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

**Séance du 8 avril 2026**

**A 20h00**

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, PICHARD, HANOT, PASSION, RAIMONDI

**Absents ayant donné procuration** : DRULIOLLE procuration à GIUDICI, GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

#### **29) Location salle communale (rapporteur P. MANZANO)**

Publication  
08/04/2026

Le conseil municipal prend connaissance de la location à titre exceptionnelle de la salle communale à l'occasion de l'assemblée générale de la copropriété 2026 située 19 Croix du Mont à Mécleuves pour un montant de 50 €.

Dépôt en  
Préfecture  
08/04/2026

Le conseil municipal, après délibération,  
- Accepte de recevoir un chèque de 50 € de la part du syndic de copropriété pour la location de la salle communale.

Affichage  
08/04/2026

Convocation  
31/03/2026

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0

Le Maire,  
Philippe MANZANO







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

**Séance du 8 avril 2026**

**A 20h00**

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, PICHARD, HANOT, PASSION, RAIMONDI

**Absents ayant donné procuration** : DRULIOLLE procuration à GIUDICI, GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

#### **30) Rapports annuels sur les prix et qualité de service déchets et de l'assainissement de l'Eurométropole de Metz(rapporteur P. BEUGUEHO)**

Publication  
08/04/2026

Dépôt en  
Préfecture  
08/04/2026

Affichage  
08/04/2026

Convocation  
31/03/2026

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix :

- Prend acte du rapport annuel 2024 sur le prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- Prend acte du rapport annuel 2024 sur le prix et qualité du service public de l'assainissement.

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0

Le Maire,  
Philippe MANZANO







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

**Séance du 8 avril 2026**

**A 20h00**

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI,  
Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, PICHARD, HANOT,  
PASSION, RAIMONDI

**Absents ayant donné procuration** : DRULIOLLE procuration à GIUDICI, GREFF  
procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

#### **31) Devis géomètre (rapporteur P. MANZANO)**

Publication  
08/04/2026

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société A.L.I.D.A.D.E.S Géomètre expert d'un montant de 1 040 € H.T concernant la réalisation d'un PVA de division et délimitation d'un terrain situé 7 rue des Jardins à Mécleuves.

Dépôt en  
Préfecture  
08/04/2026

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société A.L.I.D.A.D.E.S Géomètre expert d'un montant de 1 040€ H.T.
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage  
08/04/2026

Convocation  
31/03/2026

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0

Le Maire,  
Philippe MANZANO







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

**Séance du 8 avril 2026**

**A 20h00**

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, PICHARD, HANOT, PASSION, RAIMONDI

**Absents ayant donné procuration** : DRULIOLLE procuration à GIUDICI, GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

#### **32) Subvention MJC (rapporteur F. PIERRON)**

Publication  
08/04/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'accorder une subvention de 1 500 € à la M.J.C MECLEUVES pour l'acquisition de matériels techniques.

Dépôt en  
Préfecture  
08/04/2026

Affichage  
08/04/2026

Convocation  
31/03/2026

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0

Le Maire,  
Philippe MANZANO



